



Groupe d'Action Locale Lab'Hauts Nord APPEL A PROJET CULTUREL 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Le programme LEADER 2023-2027 du Groupe d'Action Locale - GAL Lab'Hauts Nord vise à inverser les modèles pour le territoire des Hauts du Nord de l'île. Ainsi, L'AD2R et la CINOR encouragent les projets culturels via la fiche action GALN5 – Bassin Rond. Plus particulièrement, les projets proposés culturels proposés par les Sociétés Publiques Locales (SPL) d'activité culturelle au bénéfice du territoire des Hauts de Saint-Denis, Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne sont évalués dans le cadre de cet appel à projet.

1. CONTEXTE

Le programme LEADER – Liaison Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale a pour objectif de développer les territoires ruraux.

A l'échelle des Hauts du Nord de La Réunion, le GAL Lab'Hauts Nord met en œuvre sa stratégie « **Ti basin Gran Shomin : inverser les modèles** » dans l'objectif d'accroître l'attractivité du territoire. Ainsi, le GAL affiche trois principaux enjeux pour les Hauts des communes du Nord :

- L'optimisation des ressources et des pratiques pour un développement durable des projets dans les Hauts du Nord ;
- La création et le développement de stratégies communes des acteurs vers une offre de qualité ;
- La mise en valeur du territoire par l'expression des singularités du patrimoine naturel, historique, culturel des quartiers des Hauts du Nord.

La stratégie proposée par le Lab'Hauts Nord a pour intérêt d'accroître l'attractivité du territoire. L'un des objectifs spécifiques vise à appréhender la culture et le patrimoine comme vecteur d'appropriation de la qualité des Hauts du Nord par ses habitants. Ainsi, cet appel à projet permet la mise en œuvre d'un projet culturel d'envergure, se déclinant sur, au moins deux quartiers localisés sur le territoire des Hauts du Nord. Les quartiers retenus pour le projet devront appartenir à des communes différentes.

Cet appel à projet se traduit par un soutien aux projets suivants :

- Les projets de diffusion et de création culturelle pour les habitants des Hauts du Nord ;
- Les projets construits autour d'ateliers de découverte avec des professionnels ;
- Les projets valorisant le territoire, son histoire, ses traditions, ses habitants au travers de productions artistiques ;
- Les projets permettant la participation des habitants, l'échange entre les habitants des Hauts du Nord ;
- Les projets dont l'impact environnemental est notable, par les sujets abordés, les pratiques durant la mise en œuvre ;
- Les projets dont l'impact/marquage sur le territoire et ses habitants est mesurable.

2. STRUCTURE ELIGIBLE

Le présent appel à projet est ouvert aux projets culturels portés par les Sociétés Publiques Locales (SPL) d'activité culturelle.

Toute structure candidate s'engage à transmettre au Service Instructeur du GAL Lab'Hauts Nord toute pièce complémentaire jugée nécessaire à l'instruction du projet.

3. ELIGIBILITE DU PROJET

ELIGIBILITE GEOGRAPHIQUE :

- L'action financée doit se situer dans le périmètre du GAL Lab'Hauts Nord, qui correspond à la Zone des Hauts des communes de la CINOR (*limite des Hauts correspondant aux limites fixées par le décret de création du parc national de La Réunion n°2007-296 du 05 mars 2007– aire d'adhésion et cœur du parc national*), quelle que soit la localisation du siège social ou de la résidence principale du demandeur ;
- L'action financée doit concerner deux quartiers au moins du territoire des Hauts du Nord. Les quartiers retenus sont localisés dans des communes différentes.

ELIGIBILITE TEMPORELLE :

- L'action financée n'a pas démarré au moment du dépôt de la demande d'aide (la réalisation du diagnostic préalable ne constitue pas un début d'opération) ;
- L'action financée est prévue sur une durée d'au moins six mois dans un même quartier des Hauts du Nord.

4. CRITERES DE SELECTION

Principes de sélection	Critères de sélection	Notation	Pièces justificatives requises
Contribution à la stratégie du GAL	Inscription du projet dans les objectifs ciblés de la stratégie locale	Non : 0	Note descriptive du projet précisant l'opportunité
		Oui : 6	
Qualité des contenus du projet culturel et/ou artistique	Cohérence de l'opération aux besoins du territoire de mise en œuvre (ancrage territorial, publics cibles...)	Non : 0	Note descriptive du projet précisant la spécificité de l'opération au territoire des Hauts et l'identification des publics cibles
		Oui : 2	
	Qualité des processus de mise en œuvre et modalités d'évaluation	Non : 0	Note descriptive du projet précisant : – Séquences méthodologiques de l'opération – Dispositif prévisionnel d'évaluation
		Oui : 3	
Travail en réseau	Collaboration avec les acteurs locaux (associations, entreprises, partenaires institutionnels...)	Non : 0	– Lettres d'intention de mise en œuvre des structures partenaires du territoire – Note décrivant les modalités de contractualisation de la collaboration aux associations et entreprises locales
		Oui : 3	
	Capacité d'essaimage auprès d'acteurs locaux et de la population (actions de sensibilisation et/ou de formation)	Non : 0	Note descriptive du projet précisant le transfert de compétences aux acteurs locaux
		Oui : 2	
Développement durable	Sensibilisation aux enjeux et thématiques liés à l'environnement et patrimoine culturel (nature, gestion raisonnée des ressources, réduction des déchets à la source, santé & alimentation, croissance inclusive, coopération, ...)	Non : 0	Note descriptive du projet
		Oui : 2	
	Réduction des inégalités territoriales face à l'offre culturelle et artistique	Non : 0	Devis, justificatifs prévisionnels de dépense
		Oui : 2	
Total		/20	

Les projets seront sélectionnés au regard de l'enveloppe disponible et si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

5. INDICATEURS DE REALISATION VERIFIES AU SOLDE DE L'OPERATION

Les indicateurs propres à cet appel à projet seront à renseigner dans votre descriptif projet, seront modifiés ou validés dans la convention et vérifiés avant paiement de l'opération.

- Nombre de quartiers des Hauts du Nord concernés par l'opération (un minimum de deux quartiers issus de communes différentes est attendu)
- Nombre d'habitants des Hauts du Nord concernés par l'opération
- Nombre de partenaires impliqués (structures publiques, associatives, opérateurs économiques...) concernés par l'opération
- Typologie et nombre de livrables témoignant de la mise en œuvre de l'opération dans les quartiers

Tout autre indicateur complémentaire et pertinent au regard de la nature de l'opération peut être proposé par le demandeur.

6. DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt de dossiers est fixée au : **7 novembre 2025 à 12h00 (midi)**

Le dossier de candidature devra obligatoirement faire l'objet d'un dépôt sur la plateforme dématérialisée Europac : <https://europac.cd974.re/>

La validation de la candidature complète devra être effective **au plus tard le 7 novembre 2025 à 12h00 (midi)**. Un accusé de réception du dossier sera remis via la plateforme.

7. LISTE DES PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'ensemble des éléments est attendu par voie dématérialisée via la plateforme Europac : <https://europac.cd974.re/>

Eligibilité du demandeur	Avis SIRENE, Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité
	Document prouvant la délégation de signature du représentant légal
	Pièce d'identité en cours de validité de la personne ayant la délégation
	Statuts à jour et approuvés
	Extrait Kbis de moins de 6 mois
	Liste des membres du Conseil d'administration
	Document attestant de l'installation du représentant légal
	Document justifiant l'activité culturelle de la SPL

Eligibilité du projet	Plan de financement global de l'opération (affichage de tous les financements)
	Documents réglementaires spécifiques en lien avec le secteur d'activité du demandeur
	Pour les demandes de travaux nécessitant une autorisation : Permis, déclaration préalable, autorisations
	Documents réglementaires en lien avec la mise en œuvre du projet
	Descriptif projet : Opportunité, Programme détaillé, calendrier
	CV des artistes, intervenants dans le cadre du projet
	Note descriptive du projet précisant la spécificité de l'opération au territoire des Hauts et l'identification des publics cibles
	Note descriptive du projet précisant les séquences méthodologiques de l'opération et le dispositif prévisionnel d'évaluation
	Justificatifs de partenariat avec les acteurs du territoire dans le cas d'un demandeur hors zone des Hauts
	Note décrivant les modalités de contractualisation de la collaboration avec les associations et entreprises locales
Pour les projets concernés (maîtrise foncière)	Acte de propriété ou équivalent certifiant de la maîtrise foncière, Bail ou équivalent
	Autorisation du propriétaire concernant : le projet et les éventuels travaux et installations, le calendrier du projet, les prestataires concernés par le projet
Coordonnées bancaires	RIB du demandeur ou du mandataire + mandat (le cas échéant)
Dépenses prévisionnelles	Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis, fiche de paie...) Si montant HT inférieur à 1 000 € : 1 devis Si montant HT compris entre 1 000 € et 4 000 € : 2 devis Si montant HT supérieur à 40 000 € : minimum de 3 devis
Capacité financière	Délibération de l'organe compétent approuvant les opérations d'investissement et le plan de financement prévisionnel correspondant
	Rapport annuel d'activité et rapport du commissaire aux comptes du dernier exercice clos
	Relevé de compte du bénéficiaire démontrant sa capacité à couvrir le montant de la participation privée Accord de principe des organismes de financement sollicités (le cas échéant)

8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le dépôt du dossier de candidature fera l'objet d'un accusé de réception de dépôt de dossier. La date de dépôt de dossier acte le démarrage de l'éligibilité temporelle des dépenses. La nature des dépenses sera réputée conforme après validation du comité de programmation et signature de la convention FEADER. Pour toute demande complémentaire, veuillez-vous adresser au :

AD2R - Service Instructeur du GAL Lab'Hauts Nord
90 bis avenue leconte de lisle – 1^{er} étage - 97490 Sainte-Clotilde
contact@ad2r.re
leader.GALHN@ad2r.re